



Panorama de l'hiver 2009-2010

CNIR - Rosny-sous-Bois, le jeudi 17 décembre 2009

Les déplacements touristiques en période hivernale

Selon l'Observatoire du Tourisme, **39,5 % des Français partent au moins une fois en vacances au cours de la période hivernale¹**.

La destination favorite à cette période de l'année est la montagne avec **21,7 % des nuitées**. Durant l'hiver 2007-2008, **8,2 % des Français sont partis aux sports d'hiver**.

Comme **84 % des séjours se font en France** et **76 % des déplacements liés aux séjours² se font en voiture**, les déplacements seront encore une fois très nombreux sur les routes pendant la saison hivernale.

La destination la plus fréquentée en hiver est la montagne et plus particulièrement les Alpes du nord puisque les départements de Savoie et Haute-Savoie font partie des départements les plus fréquentés (plus de 2% des nuitées chacun sur l'ensemble de l'année concentrées en hiver). **Ce sont les seuls départements non côtiers** à figurer dans cette catégorie ; la forte fréquentation des départements côtiers étant quant à elle réalisée plutôt hors période hivernale.

Les déplacements liés aux vacances scolaires en France

En période hivernale comme tout le reste de l'année, les vacances scolaires concentrent le plus grand nombre de déplacements et de séjours touristiques.

Les vacances de Noël et du Nouvel An sont consacrées en majorité à des **rassemblements familiaux et amicaux à l'occasion des fêtes**. Selon ce motif de déplacement, les destinations sont variées, dispersées sur l'ensemble du territoire national. La répartition des flux de circulation est plutôt bonne sur les grands axes du réseau routier. **Les déplacements à vocation touristique** s'orientent quant à eux en grande majorité vers la destination montagne. **La fréquentation dans les stations de sports d'hiver est excellente** puisque, selon les chiffres de l'Observatoire de tourisme Savoie Mont-Blanc, la fréquentation de la vallée de la Maurienne qui concentre 71 % des nuitées³ a été **meilleure pour la semaine du Nouvel An** que pour chacune des semaines des vacances d'hiver de février-mars 2008. La semaine de Noël, quant à elle, leur est à peu près équivalente.

Les vacanciers se rendent généralement dans les destinations de montagne à proximité de leur domicile. Ceci concerne l'ensemble des massifs montagneux du pays : Alpes, Pyrénées, Massif-Central, Vosges, Jura. Pour ceux qui n'ont pas de montagne à proximité, la destination la plus fréquentée est celle des Alpes du nord car c'est celle qui offre la plus importante capacité d'hébergement touristique de montagne. Les nombreux vacanciers d'Île-de-France constituent une population fortement consommatrice de vacances aux sports d'hiver. Ils choisissent en premier lieu cette destination. Le samedi étant le jour de rotation des locations, les flux de circulation sont très importants chaque samedi des congés scolaires de l'Île de France entre cette région et les Alpes du nord.

¹ Mémento du tourisme 2008 – Déplacements touristiques des Français (4/9/08)

² Chiffres 2007 (Mémento du tourisme 2008)

³ Bilan hiver 2007-2008 de l'Observatoire du tourisme Savoie – Mont-Blanc

Pour les congés scolaires d'hiver (février-mars), les axes les plus encombrés sont ceux de la région Rhône-Alpes ainsi que les axes de liaison entre Paris et Lyon ou Bourg-en-Bresse, en particulier dans la traversée de la Bourgogne.

Vacances de Noël et de Nouvel An

Les premiers départs des vacances, **vendredi 18 et samedi 19 décembre connaîtront des difficultés de circulation de niveau orange** tout d'abord aux abords des grandes agglomérations où les axes de transit sont aussi les dessertes des grandes zones commerciales qui seront très fréquentées à l'approche des fêtes. Les grands axes de liaison connaîtront également une circulation dense et des difficultés de circulation dans la traversée de la Bourgogne (A6, A31), dans celle de la région Centre (A10, A71), ainsi que dans les accès aux stations de sports d'hiver particulièrement en région Rhône-Alpes en direction des stations des Alpes du nord mais aussi, dans une moindre mesure en direction des Alpes du sud ou des Pyrénées.

La veille de Noël, jeudi 24 décembre, les difficultés seront très présentes en région Île-de-France ainsi que le long des trajets de moyenne distance : en **région Centre** de Paris à Orléans et dans le secteur de Tours ainsi que de Paris à Caen pour **la desserte des villes de Normandie**.

Le lendemain de Noël, samedi 26 décembre, la circulation sera dense **en Bourgogne** en direction de Lyon ainsi que **dans la région Rhône-Alpes** en direction des Alpes du nord. Il en sera de même en retour des stations de ski à l'occasion de la rotation des locations. La traversée de la Bourgogne connaîtra une circulation dense sans difficultés majeures jusqu'à l'arrivée sur Paris où il faudra s'attendre à quelques ralentissements en approche de la capitale.

Dimanche 27 décembre, la traversée de la Bourgogne connaîtra comme la veille une circulation dense accompagnée de ralentissements épisodiques et l'arrivée sur Paris sera parfois difficile en fin d'après-midi sur l'ensemble des axes radiaux : A6, A10, A13, A4, N118...

La soirée de la Saint-Sylvestre, jeudi 31 décembre, donne lieu à quelques problèmes de congestion à l'occasion des déplacements vers les lieux de fête. Ces phénomènes de congestion se situent essentiellement aux alentours des grandes métropoles et sont concentrés dans un créneau horaire restreint (20 heures-21 heures).

La nuit du Nouvel An ne connaît généralement pas de véritable problème de congestion malgré une certaine intensité inhabituelle de la circulation en fin de nuit.

Les recommandations habituelles sont de rigueur : « **celui qui conduit est celui qui ne boit pas** ».

De plus, **ne laissons pas une personne qui a bu reprendre le volant... quelques mots peuvent suffire à sauver une vie. Devenons tous responsables.**

Les usagers sont également invités à s'informer sur les conditions météorologiques et à rester attentifs à l'état des chaussées car les phénomènes glissants ne sont pas rares en fin de nuit.

Samedi 2 janvier, les usagers quittant les stations de sports d'hiver connaîtront des ralentissements dans les secteurs habituellement sensibles des vallées pyrénéennes ou alpines. La traversée de la Bourgogne connaîtra une circulation dense accompagnée de ralentissements entre Mâcon et Paris. L'arrivée sur Paris sera difficile en fin d'après-midi.

Dimanche 3 janvier, les grands axes de liaison connaîtront dans l'après-midi des ralentissements en approche des grandes métropoles pour les derniers retours des vacances scolaires.

Vacances d'hiver : du vendredi 5 février au dimanche 7 mars

Tous les samedis des vacances seront difficiles sur le plan de la circulation routière **en région Rhône-Alpes et sur les routes d'accès des stations de sports d'hiver en France : Alpes (du nord au sud du massif), Pyrénées, Jura, Vosges, Massif Central.**

Privilégiez, si possible, un départ le dimanche.

Les jours les plus difficiles seront dans l'ordre :

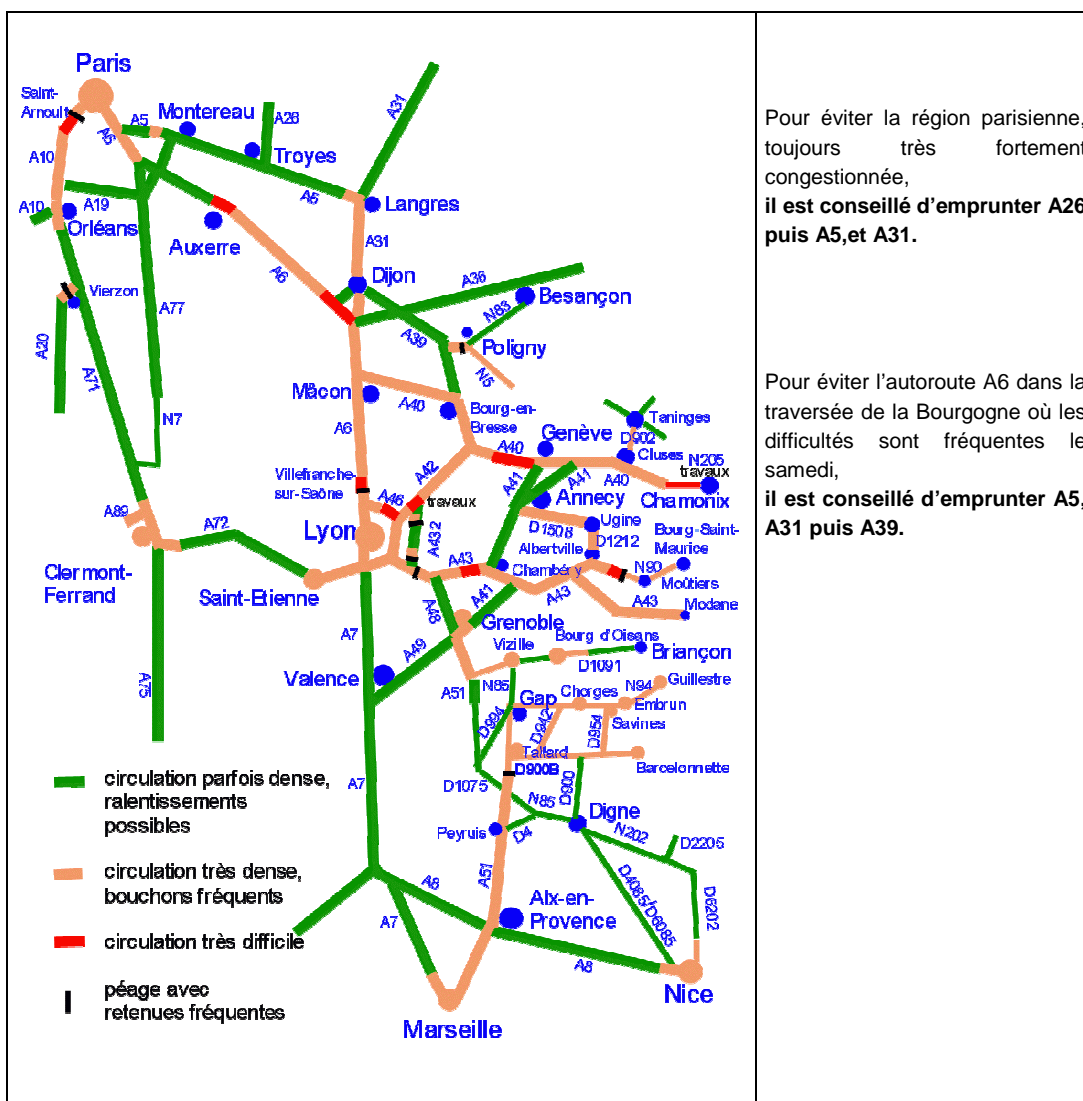
sens des départs et montée en stations	sens des retours et descente des stations
samedi 13 février 2010	samedi 20 février 2010
samedi 20 février 2010	samedi 27 février 2010
samedi 27 février 2010	samedi 6 mars 2010
samedi 6 mars 2010	samedi 13 février 2010
samedi 6 février 2010	samedi 6 février 2010

Les déplacements hors vacances scolaires en hiver

En dehors des congés scolaires, la montagne reste la destination de nombreux séjours à la semaine avec une rotation des locations le samedi. Les déplacements posent moins de problèmes de circulation que pendant les congés scolaires car le taux de fréquentation des stations de ski est nettement plus faible.

La population de proximité fréquente régulièrement les stations de sports d'hiver pendant les week-ends. Les déplacements de week-end sont directement liés aux conditions météorologiques. Plus celles-ci sont favorables, plus cette fréquentation est forte. Un week-end annoncé beau dans de bonnes conditions d'enneigement provoque inévitablement d'importants flux de véhicules le vendredi soir en direction des stations et le dimanche soir à partir des stations vers les grandes métropoles régionales : c'est le cas en région Rhône-Alpes, à partir de Lyon et de Grenoble ; dans les Alpes du sud à partir de Marseille et de Nice ; dans les Pyrénées à partir de Bordeaux ou de Toulouse.

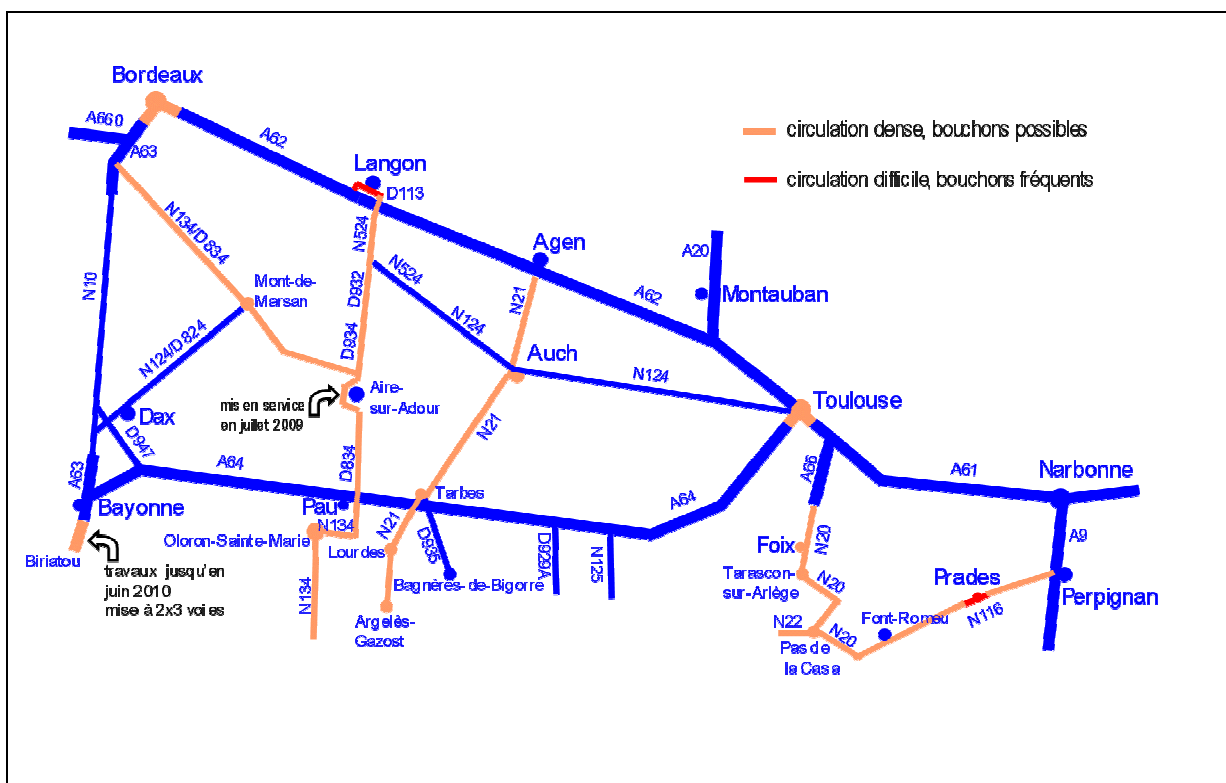
Les grands itinéraires de l'hiver en direction des stations de sports d'hiver des Alpes



Pour éviter la région parisienne, toujours très fortement congestionnée, il est conseillé d'emprunter A26 puis A5, et A31.

Pour éviter l'autoroute A6 dans la traversée de la Bourgogne où les difficultés sont fréquentes le samedi, il est conseillé d'emprunter A5, A31 puis A39.

Les grands itinéraires de l'hiver en direction des stations de sports d'hiver des Pyrénées



La conduite en hiver : les conseils de Bison Futé.

• AVANT DE PARTIR

Informez-vous sur les conditions météorologiques, de trafic et sur l'état des routes :
www.bison-fute.gouv.fr et www.meteofrance.fr

En cas de vigilance météo **rouge** ou si la circulation est bloquée, **NE PRENEZ PAS LA ROUTE.**

Préparez votre véhicule aux situations hivernales.

Vérifiez l'état général du véhicule et plus particulièrement les pneumatiques et leur pression, les feux de signalisation et les balais d'essuie-glace : n'oubliez pas l'antigel du lave glace et nettoyez le pare-brise, les vitres et les rétroviseurs avant de démarrer.

Munissez-vous d'équipements complémentaires qui doivent être facilement accessibles.

- Raclettes et balayettes ; ampoules et fusibles de rechange et lampe de poche qui seront très utiles en cas de panne.
- Équipements spéciaux (chaînes) à monter en cas de neige abondante et lorsque la signalisation vous y oblige. Montez-les en dehors des voies de circulation, sur les espaces prévus à cet effet en montagne et, sur terrain plat et dégagé, en plaine. Ayez à votre disposition une paire de gants en caoutchouc pour la mise en place des chaînes. N'attendez pas d'être bloqué pour agir. Il est conseillé de s'exercer au montage avant le départ.

Ayez à bord de votre véhicule des vêtements chauds, des gants, des couvertures, de l'eau et de quoi vous restaurer pour les longs trajets, si la neige est annoncée ou en cas d'immobilisation prolongée du véhicule.

Vérifiez la présence dans votre véhicule du gilet de sécurité et du triangle de présignalisation qui sont obligatoires. **N'oubliez pas en cas de panne** sur la chaussée ou ses abords :

- d'allumer vos feux de détresse ;
- d'endosser votre gilet de sécurité avant de sortir du véhicule ;
- de placer le triangle de pré-signalisation environ 30 mètres avant l'obstacle à signaler, sauf si cette opération met manifestement votre vie en danger.

Prenez la route bien reposé.

Les conditions de circulation difficiles sont plus fatigantes. Une nuit complète de sommeil s'impose avant de prendre le volant pour un long trajet. Pour lutter contre les risques de somnolence et de fatigue au volant, une pause d'une durée de vingt minutes toutes les deux heures est nécessaire. Évitez de conduire plus de 6 à 8 heures par 24 heures. Dès les premiers signes de fatigue (picotement des yeux, raideur dans la nuque, douleurs dans le dos) ou de somnolence (bâillements, lourdeur des paupières), arrêtez-vous.

Évitez de vous fixer un horaire d'arrivée.

Si vous êtes attendu à une heure précise, partez suffisamment à l'avance et munissez-vous du numéro de téléphone de votre lieu d'arrivée pour signaler un éventuel retard.

• PENDANT LE TRAJET

Restez à l'écoute de l'information routière, notamment 107.7 FM sur autoroute.

Respectez impérativement les règles de sécurité de base.

Ne buvez pas d'alcool, ne consommez jamais de produits stupéfiants ni de médicaments incompatibles avec la conduite. En cas de consommation d'alcool, adoptez le « réflexe éthylo-test » pour vous assurer de votre aptitude à conduire.

Observez les limitations de vitesse.

Portez votre ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière et veillez à ce que vos passagers mineurs soient bien attachés.

Adaptez votre conduite aux dangers de l'hiver.

Adaptez votre vitesse aux circonstances et respectez les distances de sécurité, notamment par temps de pluie, de neige, ou lorsque les températures sont négatives ou proches de zéro ; soyez vigilants, il peut y avoir du verglas. Redoublez de prudence lors des petits trajets, particulièrement sur les routes secondaires et en agglomération.

Rappel : Le dépassement des engins de service hivernal en action sur la chaussée est interdit à tout véhicule.

Le verglas

Le verglas est lié à une précipitation : c'est un dépôt de glace compacte provenant d'une pluie ou d'une bruine qui se congèle en entrant en contact avec le sol. C'est particulièrement dans les zones de décélération (carrefour, virage, bretelle, descente) que le risque de perdre le contrôle de son véhicule sur une plaque de verglas est important. Le risque est d'autant plus grand que la conduite est heurtée, et saccadée.

La formation de verglas ou de plaques de glace rend le réseau routier impraticable et augmente le risque d'accidents.

Redoublez donc de vigilance en cas de route verglacée : même si le réseau est surveillé et traité, il est toujours possible que du verglas se forme en quelques instants et que la chaussée devienne glissante.

Assurez-vous en permanence de bien voir et d'être bien vu.

La mauvaise visibilité due aux conditions atmosphériques (pluie, brouillard, neige...) se trouve aggravée par la buée à l'intérieur de l'habitacle ou la réflexion de l'eau sur les vitres. Roulez lentement et prévoyez plus de temps pour vous déplacer, et allongez de façon significative les distances de sécurité. Quelle que soit l'heure de la journée, la luminosité est globalement faible et tout l'environnement devient moins perceptible, notamment les piétons souvent vêtus de sombre ou les cyclistes mal éclairés.

Pensez à allumer les feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante.

Conseils pour les piétons et les cyclistes : portez des vêtements clairs et utilisez des dispositifs lumineux ou réfléchissants pour être bien vu par les autres usagers de la route.

Rappel pour les cyclistes : le port du gilet de sécurité est obligatoire la nuit, pour tout conducteur ou passager d'un cycle circulant hors agglomération, et le jour, lorsque la visibilité est insuffisante. Il est vivement recommandé en toutes circonstances.

Il est recommandé de ne pas utiliser de deux-roues en cas de neige ou de verglas.

Les motards qui prennent tout de même la route en hiver doivent vérifier l'état de leur éclairage et de leurs pneumatiques et porter des vêtements chauds aux couleurs voyantes ou mieux, des vêtements rétro-réfléchissants.

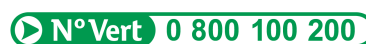
Pour plus de conseils :

www.bison-fute.gouv.fr/fr/rubrique.php3?id_rubrique=188

Retrouver les prévisions de circulation, l'état du trafic en temps réel et les conseils de conduite en hiver

sur : www.bison-fute.gouv.fr

et sur le serveur vocal des Centres d'Information Routière

 N° Vert 0 800 100 200

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

L'éco-conduite est un comportement de conduite citoyen permettant de réduire le risque d'accidents de la route (de 10 à 15 %), de réduire sa consommation de carburant (jusqu'à 15 % d'économie) et de limiter les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.



